

## VILLE DE MONTAUBAN

### ADRESSE POSTALE

9, rue de l'hôtel de ville  
82000 Montauban

### HORAIRES

Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

### CONTACT

05 63 22 13 68  
[education@ville-montauban.fr](mailto:education@ville-montauban.fr)  
<https://montauban.com/>

### DESCRIPTION DES MISSIONS

Le service des Affaires scolaires assure l'inscription des enfants dans les écoles de la ville et organise les accueils périscolaires dans les 35 écoles primaires publiques. Il s'appuie sur un projet éducatif de territoire, élaboré avec les partenaires locaux, afin de renforcer la cohérence des actions et de favoriser la coéducation au sein de la communauté éducative, dans l'intérêt de l'épanouissement de chaque enfant.

L'inclusion constitue un objectif central du service, pour permettre à chaque élève de trouver sa place à l'école.

La parentalité est présente dans plusieurs missions : de l'accompagnement des familles lors des premières démarches d'inscription scolaire ou périscolaire, jusqu'au suivi des enfants à besoins éducatifs particuliers et au soutien de leurs parents.